

L'EFFORT A L'UNISSON

8^{ème} édition

RELAIS DES COLLÉGIENS

LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

COURSE SOLO OU MARCHÉ

À 14H30

16H00 / 20H00



VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

INSCRIPTION & RÈGLEMENT UNIQUEMENT

EN LIGNE JUSQU'AU MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023

COURSE SOLIDAIRE

1€ LE KM

WWW.ATHLE-PROVENCE.FR

WWW.VIVRESANVOIR.FR

WWW.AUBAGNE.FR



RENSEIGNEMENTS : 06 16 40 45 90

SPORTIFS TOUT HANDICAP CONFONDU & VALIDE



L'EFFORT A L'UNISSON

Course marche pour l'inclusion

LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

A PARTIR DE 14H30

Stade Delattre de Tassigny à Aubagne

L'Effort à l'Unisson est un moment de partage, de convivialité, de solidarité entre toutes les générations et de dépassement de soi, pour un meilleur « vivre ensemble ».

L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes et surtout de changer le regard sur le handicap grâce au sport et à l'implication des plus jeunes dans l'événement organisé par l'association

VIVRE SANS VOIR

Cette manifestation solidaire se déroule dans l'enceinte du complexe sportif Delattre de Tassigny, en partenariat avec les différents services de la ville d'Aubagne : Mission Handicap, Office Municipal des Sports, jeunesse, éducation, maison du bel âge, vie associative, le réseau social mouvement Parcours Handicap 13 ainsi que la Ligue d'Athlétisme Région Sud.

**750
PARTICIPANTS**

**14h30 – 15h30
Collèges, Lycéens,
Etudiants**

**Foyers de Vie,
Mas
Tout handicap**

**De 16h – 20h
Tout Public**

LE TRACE / VISIBILITE / INSCRIPTION

1. Le Tracé

Pour des questions de sécurité, au vu des normes actuelles (vigipirate) et de la crise sanitaire, le **tracé est pour tout le monde : la piste du stade Delattre de Tassigny, anneau d'une distance de 400m.**

2. La visibilité de l'événement

Inscription, dépôt du certificat ou licence, règlement se réalisent en ligne sur la plate forme avant le 27 septembre 2023, à partir d'un lien sur

- www.provence-athle.fr
- www.vivresansvoir.fr
- www.aubagne.fr

**UNE SEULE EPREUVE
POUR TOUS DE 16H A 20H**

COURIR OU MARCHER DES KMS pour participer au financement des outils de compensation du handicap visuel, le montant de la participation peut être réglé

➤ **A TITRE INDIVIDUEL**

OU

➤ **PAR SON ENTREPRISE** qui convie ses salariés à participer à cet événement en achetant 1€ le km de course

3. Inscription :

Elle se réalise grâce à la plateforme.

Le règlement de l'inscription se réalise sous la Forme d'un don déduction des impôts à la hauteur De 66%.

Un reçu fiscal sera envoyé automatiquement à chaque participant.

**1€ par kms
Parcouru**

PARTENAIRES / PARTICIPANTS

1. Cet évènement accueillera

- **PERSONNES VALIDES** : parents, 250 élèves des collèges, lycées, stapp, des établissements scolaires d'Aubagne, étudiants para Médico,....et tout public intéressé par le projet

- **PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP** provenant de nombreuses associations ou structures de la région : APF avec le Foyer d'Accueil médicalisé Alexandrine et la Villa, ARAIMC – la Gauthière avec son groupe de sportifs, Agence Régionale d'Intégration avec son foyer de vie et d'hébergement MATIRA de la Ciotat, la SAUVEGARDE13 avec les foyer des Chênes, centre de vie Cassiopé, Ciotel le Cap, Héméralia de Cuges les Pins, RB équitation, UNAPEI-AP avec ses différents établissements comme le foyer Exister de Peypin,.....

- **PERSONNES AGEES** adhérentes aux maisons du bel âge.

2. Les visiteurs :

- Famille des participants
- Associations
- Foyers de vie
- Etudiants, scolaires

3. Nos partenaires institutionnels :

- Le Conseil Départemental avec son :
 - Service Départemental des Personnes Handicapées
 - Service des sports du Département
- La ville d'Aubagne avec ses différents services :
 - Office Municipal des Sports
 - Pôle Senior – Maison du Bel Age
 - Mission handicap
 - Pole Jeunesse
 - STAPS et SATIS

4. Autres partenaires

- L'Hôpital Edmond Garcin
- La clinique privée de la Casamance
- Le Lions Club
- 13600 TV – TVF Sud
- Ligue Athlétisme PACA SUD
- Mutuelle des services publics

L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

1. Historique

"L'EFFORT A L'UNISSON" est un projet créé et porté depuis 7 ans par l'association « Les Chiens Guide d'Aveugles des Bouches du Rhône-Gard-Vaucluse". Cette entité du fait des modifications de son objet associatif est devenue l'association **VIVRE SANS VOIR** en mai 2022. Elle a un objet beaucoup plus large : *une participation à l'obtention d'aide de compensation du handicap*. Pour atteindre cet objectif, nous continuons à réaliser nos missions. :



INFORMER
500h en 2022

Foires, salons,
Magasins de proximités,
marchés de Noël

SENSIBILISER
950 jeunes

Centres de loisirs, écoles,
Collèges,
centres de formations pour adultes

CREER ET ORGANISER
DES EVENEMENTS
1050 h en 2022

Course marche d'inclusion
Loto familial – Concert....

LES ORGANISATEURS PROPOSERONT

A chaque participant

Créer un objet sous bandeau avec en fin de soirée le choix d'une récompense aux meilleures œuvres.

Partager un jeu de société entre valide et non valide....

POURQUOI ETRE PARTENAIRE

1. Mise en valeur de votre structure

EVENEMENT DYNAMIQUE ET SPORTIF. :

Visibilité auprès de 1 750 personnes :
750 participants et 1 000 visiteurs.

2. Image de votre structure

SUPPORTS ET OUTILS DE COMMUNICATION CREEES POUR L'EVENEMENT R.

- Quotidiens
- Radios locales
- Affiches distribuées chez les commerçants, entreprises....
- Votre signalétique sur le site de l'événement

3. Montrer votre appui au monde du handicap

- **RENCONTRE LES PROFESSIONNELS** du handicap
- **PARTICIPER AU FINANCEMENT** d'outils de compensation du handicap dans leur vie quotidienne, sociale, culturelle, sportive **en achetant des kms de course ou marche (1€ le km) qui seront réalisés par vos employés**

4. En retour de votre participation

VALORISATION ET VISIBILITE sur tous les supports de communication

5. Déroulé de la communication

- **Janvier** : annonce de la date en relation avec les institutions, préparation et présentation du projet aux entreprises
- **Février** : annonce de l'événement aux établissements médico sociaux, public, établissements scolaires,
- **Mars** : préparation des outils de communication : affiche, flyers, fiche d'inscription, règlement
- **Avril : à juin** : annonce de l'événement à l'occasion de nos différentes missions dans les lieux publics, sensibilisations, sur notre lettre d'information
- **Juillet**, mise en ligne de la fiche d'inscription sur le site www.athle-provence.fr et préparation du communiqué de presse pour les revues locales.
- **Fin Aout et septembre** relance des inscriptions grâce aux différents événements (fête ou carrefour des associations...)